

Compte rendu du Conseil municipal de Châlonvillars du 5 juin 2026

Sont présents : M. Jean-Claude KUBLER, Mme Sabrina VERRIER, M. Damien THOMME, Mme Anne-Lise RIVERO, M. Stéphane MAIRE, Mme Maud SANCHEZ, M. Jean-Claude MICHAUX, Mme Nadège DARRAS, M. Christian PY, M. Antoine SCHOULLER, Mme Brigitte YVINEC, M. Damien BOUVIER, Mme Camille WEBER.

Absents : Mme Laëtitia MONNIER, Mme Dorisse CUINET NAZAIRE.

1. Élections sénatoriales du 27 septembre 2026 – Désignation des délégués

Le conseil municipal a procédé à la désignation des délégués (3 titulaires et 3 suppléants). Le bureau était composé de Sabrina VERRIER (secrétaire), M. Jean-Claude MICHAUX, M. Christian PY, Mme Camille WEBER, M. Antoine SCHOULLER. Scrutin de liste avec alternance F/H

Résultat du vote : 1 seule liste Unanimité 13 voix

Titulaires : Mme Nadège DARRAS, M. Stéphane MAIRE, Mme Maud SANCHEZ

Suppléants : M. Christian PY, Mme Camille WEBER et M. Damien THOMME

Procédure : Le procès-verbal a été porté immédiatement à la gendarmerie conformément aux instructions préfectorales.

2. Désignation d'un correspondant « Incendie et Secours »

À la demande des pompiers, un nouveau rôle de correspondant a été créé pour assurer l'interface en matière de prévention des risques et d'organisation des secours - Stéphane MAIRE, désigné à l'unanimité

3. Travaux et Sécurisation de la Voirie

- Rue de Chenebier : Sécurisation d'un virage dangereux par la pose de bordures hautes ("chasse-roues") par l'entreprise SURLEAU à Saulnot. Coût : 3 800 € HT. Des bordures supplémentaires pour gérer l'écoulement des eaux sont prévues également pour 1 900 € HT.

- Rue du Vieux Moulin : Un projet de puits perdu et de modification de la pente de la route pour 5 300 € HT a été discuté pour résoudre des problèmes d'inondation. En raison de doutes sur l'efficacité d'un puits perdu dans un sol argileux, le conseil a décidé de solliciter d'autres devis et avis techniques avant de trancher.

- Enfouissement des réseaux : L'enfouissement se poursuivra Rue des Champs. Cependant, il y a une urgence de coordination avec le Département qui prévoit de refaire l'enrobé de la route principale entre juin et septembre 2026.

4. Vie Économique et Sociale

- Food Truck : Le conseil autorise l'installation du Food truck « La Fine Bouffe » (burgers) les mercredis. Un droit de place de 5 € par passage a été instauré.

- Santé des agents : Adhésion au groupement de commandes de la Communauté de Communes pour le changement de complémentaire santé obligatoire des agents communaux.

- Foncier : acquisition d'une parcelle à titre gratuit Impasse des Mésanges pour créer une aire de retournement. Il est prévu la mise en place d'un tuyau destiné à l'écoulement des eaux pluviales, suivie d'un remblaiement, en préalable à la création de cette place de retournement.

5. Questions diverses :

Sécurité : Plusieurs véhicules ont été fouillés et forcés récemment, notamment Rue de la Croze et rue de Frahier.

Incivilités routières : Signalements de véhicules circulant en sens interdit, de motocross bruyantes et de vitesses excessives.

Question du transfert de la rue du Vieux Moulin dans le Domaine Public communal.

RAPPEL : La commune offre aux jeunes de 3 ans à 21 ans une carte jeune sur inscription en mairie ou par mail avant le 31 juillet 2026